

# DECRYPTAGE : Le pardon

## FONDAMENTAUX DE LA NOTION

---

Pardonnez c'est fondamentalement **faire don** de quelque chose à quelqu'un. Le sens du terme est donc fidèle à son étymologie : *perdonare*, en latin (per/donare).

Il s'agit du don que l'on fait de son droit au ressentiment après avoir été la victime d'une offense. Le pardon est le fait de vaincre son ressentiment envers un offenseur, non pas en niant son droit au ressentiment, mais en s'efforçant de considérer l'offenseur avec plus de bienveillance.

Les points importants de cette définition sont que :

- Le pardon doit impérativement avoir été **demandé** ;
- **celui qui pardonne a souffert**, d'où son ressentiment ;
- la personne offensée a un droit moral à ce ressentiment, mais **le dépasse** ;
- une **réponse nouvelle** à l'offenseur se produit, une réponse de compassion ;
- cette réponse positive se produit en dépit du fait que l'offensé n'a aucune obligation d'aimer l'offenseur.

**Le pardon est l'antithèse de l'oubli** : si l'on oublie le tort qui a été fait, alors, il n'y a plus rien à pardonner. Ni la personne qui a commis le tort, ni la personne qui en a été victime ne doivent oublier ce qui a été fait, sous peine de ne plus pouvoir ni être pardonné ni pardonner.

Le préalable indispensable du processus de réconciliation est la demande de pardon. Un pardon fourni unilatéralement et sans contrepartie à quelqu'un qui ne le demande pas exprime souvent un acte dissimulé d'orgueil qui peut même exacerber le conflit.

Le pardon « efface » **le ressentiment** lié à l'acte négatif qui a été commis, mais ne peut effacer l'acte lui-même. Il peut simplement libérer l'offenseur et l'offensé des conséquences négatives de cet acte.

Le pardon, comme acte volontaire, va induire un processus psychique, mais ne s'y substitue pas totalement, il transforme une pensée, et parfois s'apparente au processus du deuil. Il brise le cycle infernal de la relation vengeresse et délie la personne de ses actes. Ainsi, il ne peut être réduit à la seule dimension psychanalytique, il y a nécessité d'une complémentarité avec une forme spirituelle et psychique qui, ensemble, peuvent produire le changement et la transformation de la pensée et de la psyché.



## APPROFONDISSEMENT

---

### ➤ Que signifie « demander pardon » ?

Une réponse provisoire, mais non suffisante, pourrait être : c'est demander à l'offensé de prendre l'initiative d'offrir une réconciliation à laquelle l'offenseur ne peut apporter, comme nous le verrons, aucune excuse, aucune raison ; seulement la douleur et le remord liés à l'offense produite.

Mais pour comprendre pleinement une action humaine, pour rendre intelligible un geste ou une conduite, il y a souvent besoin d'en connaître le sens, l'intention, autrement dit : la raison existentielle de cet acte.

### ➤ La demande de pardon

L'acte de demander pardon ne semble pas avoir un but en dehors de lui-même, il ne peut pas être effectué sous la contrainte : il s'agirait alors un mode primitif et violent grâce auquel l'offensé d'hier se **venge aujourd'hui** de son offenseur, dont il exige le pardon, en le mettant à genoux, en le soumettant à sa volonté. Il s'agirait alors d'une vengeance (*qui exige la capitulation*), et dans une relation de ce type, il y a seulement inversion des rôles entre l'offensé et de l'offenseur. A la manière d'une tragédie grecque, l'injustice du pardon qui est demandé d'une manière violente entrainera une chaîne infinie de vengeances...

Ainsi, dans sa signification propre, le pardon que l'offenseur demande à l'offensé n'a pas d'autre finalité que celle **d'être pardonné**. C'est tout. Il s'agit d'un acte qui trouve son but et son dernier repos dans la réponse qu'il reçoit. Pourtant, la finalité seule ne suffit pas pour expliquer le sens du pardon. On demande pardon à cause d'un préjudice qu'on a produit, et duquel on se reconnaît auteur. Demander pardon, ou présenter des excuses est très différent d'être « *désolé* » : dans le premier cas, la personne **reconnait les faits** et en **prend la responsabilité** ; dans le second, elle se « limite » à afficher son sentiment par rapport à une situation dont elle n'est pas forcément responsable (« *je suis désolé du temps qu'il fait* »). **Demander pardon, c'est aussi demander comment réparer le préjudice causé.**

On demande le pardon quand, à cause d'une erreur involontaire, on porte préjudice à quelqu'un. À ce niveau on trouve les gestes de *politesse* que l'on utilise pour *s'excuser* d'un mouvement malheureux, d'un acte négligent, ou d'oublis involontaires (ex. : *avoir bousculé quelqu'un sans le vouloir*). À propos de ces actes, nous déclarons souvent le caractère *involontaire* de notre conduite, qui est alors justifiable et devient donc excusable, voire réparable.

Il existe pourtant une limite : si certaines fautes peuvent appeler des circonstances atténuantes, parfois, le pardon que l'on demande se réfère à quelque chose **d'injustifiable**. Quand la faute commise ne peut pas demander la compréhension ni humaine ni divine, l'auteur de l'offense découvre alors que son acte ne peut pas être justifié (ex. : *avoir commis un meurtre, l'acte étant irréparable*).



C'est alors et seulement alors, qu'il est possible de comprendre la dimension la plus profonde du **pardon qui est accordé** par celui a vécu et subi l'offense.





La situation semble en effet insoutenable : comment peut-on se présenter devant l'autre et lui demander de pardonner l'irréparable ?

C'est bien là que la réponse positive de l'offensé est un don. Et ce n'est pas n'importe quel don : c'est la possibilité (que **seul l'offensé peut donner**) pour que l'offenseur se réconcilie avec lui-même. Dans cet esprit, on comprend que dans l'action de demander pardon, celui qui a commis la faute va **dépendre**, dans l'intégralité de son être, de l'offensé et de sa volonté de donner le pardon.

### Le pardon que l'on donne

Pour examiner l'offense uniquement sous la lumière de l'expérience vécue, il faut la sortir de sa connotation **religieuse** mais aussi **judiciaire** : en effet, le pardon ne connaît pas la prescription, la réduction de peine ou l'amnistie. De même, il n'y a pas de pardon institutionnel. On doit ainsi garder au pardon son aspect **subjectif** si l'on veut obtenir une résolution profonde et durable des choses. Il n'y a pas de pardon objectif, c'est-à-dire, qui pourrait être octroyé par une raison neutre.

**Demander le pardon** est pleinement un acte de parole. **Accorder son pardon** n'est pas une action de ce type : ce n'est pas par le fait de dire « *je te pardonne* » qu'intervient l'évènement du pardon.

Il ne suffit pas de *dire le pardon* car il n'est pas pleinement un acte volontaire, il est davantage une promesse de quelque chose à venir, en vertu d'une forme de volonté habitée authentiquement. Vouloir pardonner ouvre une promesse ; celle qu'un processus commence à mûrir. En d'autres mots, le pardon que nous proclamons avec la voix est un acte de volonté très difficile à assumer : la représentation d'un soi si profond qu'il transcende sa propre volonté. Une promesse difficile. Néanmoins, c'est déjà avancer beaucoup vers l'autre et vers soi-même.

### Que se passe-t-il quand le pardon arrive ?

Le pardon qui est accordé ne signifie pas « *je vais oublier* » ; **il n'est ni l'amnésie ni l'amnistie**. Bien au contraire, l'oubli conduit au refoulement, c'est un **simulacre** de rapprochement vers l'autre. Et dès que possible, le passé fera irruption sous la forme du ressentiment, de la colère ou de la violence.



Le pardon peut seulement être octroyé par l'offensé. En tout cas, les héritiers d'une offense ne pourront pardonner que ce qu'ils ont souffert ; ils ne peuvent pas assumer le pardon éventuel des victimes directes. Il y a ainsi une sorte de temporalité entre le pardon demandé et le pardon qui peut être donné. Après ce temps, l'offense se répand, elle se prolonge parmi les héritiers des victimes : elle devient inconsciente, silencieuse et imprévisible dans ses manifestations. Citons ici Jankélévitch (2004) quand il dit que le **passé est intransmissible** ; personne ne peut pardonner ni maintenant ni après la mort un crime injustifiable, que la victime n'a pas pu pardonner. Il n'est pas possible de pardonner à la place de quelqu'un d'autre.

Le pardon que l'on donne est donc quelque chose qui s'installe dans le cœur humain, tout comme le ferait l'amour. Pourtant, il n'est pas un don complètement gratuit de celui qui le donne ; il arrive dans l'effort et la douleur. Le pardon accordé est une donation à quelqu'un qui donne des signes indiscutables d'avoir besoin de ce pardon. On voit bien ici qu'il est impossible de pardonner à quelqu'un qui ne l'a pas demandé avec authenticité.



En évoquant le génocide en Afrique du Sud, J. DERRIDA disait qu'il n'était pas sûr que le pardon soit possible. On peut être d'accord avec lui : ce n'est pas un pur acte de la volonté, quelque chose qu'il suffit d'énoncer pour qu'il arrive.

Mais l'arrivée de l'acte du pardon ne signifie pas l'effacement de la douleur et de la mémoire de ce qui a été perdu. Tout au contraire, elle peut signifier que maintenant la douleur va être vécue comme une douleur purifiée de la haine et du ressentiment qui, dans un certain sens, la perturbait et la distrayait.

Ainsi donc, le pardon que l'on donne et celui que l'on reçoit finissent par être des actes de remise de dette qui peuvent seulement avoir lieu dans une rencontre qui s'effectue dans une douleur partagée.

En tout cas, le pardon arrive. **Et s'il arrive, c'est qu'il est possible.**

